

EO2
Société anonyme au capital de 2 466 713 €
Siège social : 36 avenue Pierre Brosolette – 92240 MALAKOFF
R.C.S. : NANTERRE B 493 169 932

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 JUILLET 2016

Information sur le résultat des votes

Conformément aux dispositions de l'article R 225-106-1 du Code de commerce, nous vous informons que, lors de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juillet 2016 :

- 6 actionnaires étaient présents,
- 1 actionnaire était représenté,
- 9 actionnaires ont voté par correspondance.

Le nombre de voix des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance était de 2 764 976 voix.

Les résolutions 1 à 8, 16 et 17 ont été adoptées à l'unanimité des 2 764 976 voix attachées à 1 400 350 actions représentant 56,77 % du capital social.

Les 9^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} résolutions ont recueilli 2 727 522 voix favorables auxquelles sont attachées 1 381 623 actions représentant 56,01 % du capital social et 37 454 voix défavorables auxquelles sont attachées 18 727 actions représentant 0,76 % du capital social.

La 10^{ème} résolution a recueilli 2 729 522 voix favorables auxquelles sont attachées 1 382 623 actions représentant 56,05 % du capital social et 35 454 voix défavorables auxquelles sont attachées 17 727 actions représentant 0,72 % du capital social.

Les 11^{ème} et 12^{ème} résolutions ont recueilli 2 762 976 voix favorables auxquelles sont attachées 1 399 350 actions représentant 56,73 % du capital social et 2 000 voix défavorables auxquelles sont attachées 1 000 actions représentant 0,004 % du capital social.

Le Conseil d'Administration